BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1407

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Ventes et cessions

889 185 286 RCS Valenciennes.
BMG.
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).
Capital : 5000 EUR.
Adresse : 805, avenue Clemenceau, 59680 Ferrière la grande.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 26000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Fonds mixte de commerce et artisanal de vente au détail de journaux, publication, et de tous articles de presse, de librairie, de papeterie, de loterie, de cadeaux, de bimbeloterie, de bijoux et accessoires, de bonbons, de jouets, d'articles de photos, de cartes postales, fournitures et prestations diverses : dépôt de teintuerie, location de costumes et vaisselles, développement photographique, vidéo club, vente et location de cassettes audio, vidéo et de jeux, fabrication et duplication de clés, de plaques minéralogiques, plastification de documents, dépôt et livraison de colis, vente de cigarettes électroniques..
Adresse : 805, avenue Clemenceau, 59680 Ferrière-la-Grande.
Précédent propriétaire : 831 272 026 RCS Valenciennes. **VISSE** (Marielle).
Date de commencement d'activité : 3 décembre 2020.
Publication légale : LA GAZETTE NORD/PAS DE CALAIS *du* 8 janvier 2021.
Oppositions : Etude de Me Caroline Brouwez notaire à Solre le chateau pour la validité..
Commentaires : Acte recu par Me Caroline Brouwez le 03 décembre 2020 enregistré au SFPE Valenciennes le 07 décembre 2020 dossier 2020 00051 703 ref. 5924P03 2020N02331. Adresse ancien propriétaire : 7 impasse du 4 novembre 1944 59680 Ferrière la petite. Les oppositions seront recues dans les dix jours de la publication prévue à l'article L141-12 du code de commerce..